

VIE DU TERRITOIRE

Monts du Lyonnais : société coopérative d'énergie photovoltaïque

Le Progrès, édition du 18 novembre

MONTs DU LYONNAIS ENVIRONNEMENT

Les chasseurs de toitures adaptées au photovoltaïque poursuivent leur traque

Des habitants des monts du Lyonnais ont décidé de créer une société coopérative locale de production d'énergie photovoltaïque. Elle devrait voir le jour d'ici à la fin de l'année.

MontsEnergie : c'est le nom voté en assemblée plénière pour la future société locale de production d'énergie photovoltaïque en cours de création sur le territoire des monts du Lyonnais. Portée depuis l'été dernier, par un groupe de citoyens du territoire, bien décidés à s'impliquer dans la transition énergétique à mener dans les monts du Lyonnais (qui aimerait produire à l'horizon de 2050, autant d'énergie qu'il en consomme), elle devrait voir le jour d'ici à la fin de l'année.

25 personnes ont validé les grandes orientations

Les réunions se multiplient pour mener à bien ce projet. La dernière en date, l'assemblée plénière du Parc Éco Habitat a réuni 25 personnes qui ont validé les grandes orientations de cette société coopérative de production d'énergie photovoltaïque. À ce jour, 15 sites d'environ 60 m², six sites d'environ 250 m², deux sites de 600 m² et un site d'environ 1 000 m²



■ 15 sites d'environ 60 m², six sites d'environ 250 m², deux sites de 600 m² et un site d'environ 1 000 m² ont été visités. Photo C.V. TALEV

ont été visités par des chasseurs de toitures bénévoles, avec l'appui de la Communauté de Communes des monts du Lyonnais. La détection de sites se poursuit et les demandes de raccordement sont envisagées avant fin mars 2018.

Les personnes qui ont une toiture bien orientée (est/sud ou ouest) de plus de 50 m² à louer et veulent investir un peu d'argent dans cette société citoyenne, ou qui souhaitent participer à cette initiative locale, peuvent

s'informer auprès du collectif ou du Parc Éco Habitat.

Des décisions prises en majorité par les citoyens

À l'unanimité, les membres de cette assemblée plénière ont également adopté les grands principes de gouvernance de la future société, qui s'inscrit dans une logique d'entrepreneuriat social, de gestion démocratique et d'ancrage local avec des décisions prises en majorité par les

citoyens et les acteurs du territoire. Ils ont aussi accepté la charte qui sera en préambule des statuts et de la relation avec les associés, qui devront adhérer aux valeurs du projet. Cette plénière aura aussi permis de recueillir les intentions d'investissement des membres fondateurs présents pour le financement des phases études et construction à venir.

PRATIQUE reseaucitoyenenergie@monts-du-lyonnais.fr ou Parc Éco Habitat au 04.72.66.24.16 ou 06.88.38.73.04.